



CONTRACTUEL ENTRETIEN
Immeuble 1105 ou 1107, rue de Neuville à Gatineau

APPEL D'OFFRE : Le CPE offre 110\$ par jour X 261 jours par année pour le contrat d'entretien d'un des deux édifices qui accueille chacun 80 enfants sur la rue de Neuville.

Définition: Un(e) particulier(ère) veillera à l'entretien ménager de la bâtisse située au 1105 ou au 1107, rue de Neuville, dans le quartier Angers de la ville de Gatineau. L'entretien ménager des locaux doit être assuré pour l'ouverture du CPE à 6h30 du lundi au vendredi. La personne pourra donc effectuer ses tâches, lorsque cela lui convient, entre 17h30 et 6h30 du lundi au jeudi et n'importe quel temps après 17h30 le vendredi et l'ouverture de 6h30 le lundi matin. L'entretien doit être effectué au moins cinq (5) fois par semaine en temps normal.

Tâches:

Tous les jours laver et désinfecter

- Toilettes, lavabos, robinets
- Poignées de portes
- Les planchers et le bas des murs adjacents aux toilettes
- L'extérieur des distributeurs de savon et de papier
- Les poignées de portes des toilettes
- Les miroirs
- Les sièges de bébé et les chaises hautes
- Les tables de jeu et les barrières
- Les comptoirs de cuisine et de salles de jeux
- Vider, nettoyer et désinfecter les ameublements et surfaces à portée de main (vestiaire, hall d'entrée, corridors).

Autres tâches à faire tous les jours:

- Vadrouiller à sec toutes les surfaces de plancher
- Nettoyer tous les planchers
- Remplir les distributeurs de savon
- Nettoyer les portes vitrées et l'intérieur des fenêtres
- Passer l'aspirateur sur les carpettes amovibles

Laver et désinfecter chaque semaine:

- Nettoyer les tâches sur les murs, les rebords de fenêtres, les cadres de portes et les interrupteurs
- Épousseter et nettoyer le dessus des casiers ainsi que les tablettes réservés aux effets personnels des enfants (lorsque ceux-ci sont libérés)
- Les comptoirs et les tablettes
- Les chaises
- L'intérieur des armoires pour extincteurs chimiques

Laver et désinfecter une fois par mois:

- Les stores
- Les grilles de ventilation et les radiateurs
- l'escalier et l'accès au sous-sol (doit être maintenu propre)

Une fois par année selon l'entente entre les parties:

- Nettoyer tous les murs et plafonds. L'éducatrice doit enlever les objets posés sur les murs des locaux pour qu'ils soient nettoyés. Elle doit aussi s'entendre avec le CPE pour décider de la date à laquelle s'effectuera ce nettoyage

Durée du contrat : un an à partir d'environ avril ou mai (se renouvelle si tout va bien)

Autres détails:

Ouverture: le CPE est ouvert 52 semaines par année, du lundi au vendredi, de 6h30 à 17h30. *Les jours fériés sont :* la période du temps des fêtes (7 jours pendant la période des Fêtes), le lundi de Pâques, la Fête des Patriotes, le 24 juin, le 1er juillet, la Fête du travail et l'Action de grâces. **Le nombre de journées d'ouverture annuellement est normalement de 261 jours.**

Temps prévu pour l'entretien : selon l'expérience, les équipes de deux prennent de 2,5 heures à 3 heures par jour.

Recherchons idéalement : 2 Personnes (idéalement homme-femme) autonome et non une compagnie qui engage des personnes.

N.B.: Le CPE fourni les produits d'entretien ménager et le matériel nécessaire.

Pour questions, appelez Chantal Massie au 819-986-6002 p.228

.....FIN.....

